



CABINET
Service communication

vendredi 22 avril 2016

Station d'épuration de Cassis Vidéo de l'association Nox Diving

Une vidéo tournée le week-end de Pâques et publiée par l'association NOX Diving dénonce une pollution en sortie d'émissaire de la station d'épuration de Cassis à 100 mètres de la plage.

La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) s'est immédiatement rapprochée de la SEM, exploitant de la station d'épuration pour obtenir les résultats sur la période incriminée qui ont confirmé l'absence d'incident particulier constaté lors de ce week-end.

Dans le cadre de son programme de surveillance, l'exploitant a informé, par ailleurs, qu'une reconnaissance de la canalisation a été effectuée le 21 mars et qu'aucune anomalie n'a été relevée.

Néanmoins, les contraintes d'exploitation de la station peuvent conduire ponctuellement à des rejets plus chargés par rapport à la normale, liés notamment à des rinçages de biofiltres mais dont les effets sont négligeables, en matière de pollution.

Le fonctionnement de la station d'épuration, suivi et contrôlé régulièrement par la DDTM 13, en charge de la police de l'eau, montre que la performance des ouvrages, et en conséquence la qualité des rejets, est conforme aux exigences de la directive Eaux Résiduaires Urbaines depuis plusieurs années.